

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, ÉTHIOPIE P.O. Box 3243 Téléphone +251115-517700 Fax : +251115-517844
Site Web : www.africa-union.org

CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE

Onzième session ordinaire

30 juin – 1 juillet 2008

Sharm El-Sheikh (EGYPTE)

Assembly/AU/10(XI)

**POINTS ESSENTIELS POUR LE SOMMET DE L'UNION
AFRICAINNE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

Projet de points essentiels pour le Sommet de l'Union africaine sur l'eau et l'assainissement

I. CONTEXTE GENERAL

1. La Vision africaine de l'eau pour 2025 a été adoptée par les acteurs africains lors du Forum mondial de l'eau en 2000, entérinée par la Conférence panafricaine sur l'eau et l'assainissement et présentée au Sommet extraordinaire de 2004 des chefs d'Etat africains sur l'agriculture et l'eau. Elle prévoit **"une vision d'une Afrique où il existe une utilisation équitable et durable et une gestion des ressources en eau pour l'allègement de la pauvreté, le développement socio-économique, la coopération régionale et l'environnement"**. Un cadre pour l'action en vue de réaliser les objectifs de la Vision a été mis au point avec pour tâche principale de satisfaire les besoins urgents en eau et de renforcer la base des investissements pour l'avenir envisagé pour l'eau. La vision préconise la nécessité d'un minimum d'investissement de 20 milliards de dollars américains par an pour satisfaire les besoins fondamentaux en fourniture d'eau, en assainissement, en produits alimentaires, en énergie et en d'autres usages économiques, sociaux et environnementaux (75% et 70% d'accès à la fourniture d'eau améliorée et à l'assainissement d'ici 2025; 100% de l'augmentation en zone irriguée d'ici 2025; 25% du potentiel hydro-électrique développé d'ici 2025) .
2. La part de l'Afrique en ressources en eau sur la planète est d'environ neuf pour cent (9%) ou 3 930 km³/an. Actuellement seuls 5.5% des ressources en eau sur le continent servent à l'approvisionnement, l'industrie, à l'irrigation et à l'énergie hydroélectrique (FAO AQUASTAT Enquête de 2005). La production agricole et la génération de l'énergie n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique dans la région: seuls environ 6% des zones de culture sont irrigués (cf annexe I) tandis que seuls 3% environ du potentiel hydraulique est développé.
3. Plus de 60 bassins fluviaux transfrontaliers (Annexe II) dominent le paysage africain. La faiblesse de la coopération régionale a limité les avantages qu pourrait tirer le continent et a réduit l'efficacité de la gouvernance de l'eau nécessaire au développement. Assurer la sécurité de l'eau sera le plus grand défi au cours des décennies à venir compte tenu de l'imminence du stress hydrique et de la rareté de l'eau, **situation aggravée par la variation hydro-météorologique et de l'impact du changement climatique. En Afrique environ 1,2 milliard de personnes dans 28 pays feront face** au stress hydrique, à savoir la disponibilité des ressources annuelles en dessous de 1700 m³ par personne (540 millions de personnes dans 13 pays) ou la pénurie de l'eau à savoir la disponibilité des ressources annuelles en dessous de 1000 m³ par personne (580 millions de personnes dans 15 pays) d'ici 2025 (cf annexe III).
4. Un engagement historique et de haut niveau politique à l'action sur les cibles cruciales de développement a été pris par 189 chefs d'Etat lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies à New York en septembre 2000. Lors du Sommet, ils ont adopté les nouveaux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à réaliser d'ici 2025 sur huit questions prioritaires y compris la pauvreté, la famine, l'éducation primaire universelle, la parité entre hommes et femmes, la mortalité infantile, la mortalité maternelle, les grandes endémies, la durabilité de l'environnement (y compris l'eau et l'hygiène). La communauté internationale s'est engagée " à réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage des personnes qui sont incapables de se procurer ou de s'approvisionner en eau potable" et d'atteindre le reste d'ici 2025. Deux ans plus tard lors du Sommet mondial sur le développement durable, ils se sont en outre engagés à réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage des populations qui n'ont pas accès à l'hygiène de base.

5. Le récent Rapport de Suivi Global¹ de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) conclut que pendant les huit ans qui ont suivi le Sommet du Millénaire en 2000, le monde n'a pas fait le progrès nécessaire pour réaliser le progrès nécessaire pour réaliser les cibles des OMD d'ici 2015 et sur la base des tendances actuelles, l'Afrique pourrait manquer toutes les cibles des OMD.

6. Le récent rapport du Programme de suivi conjoint de l'OMS/UNICEF conclut que dans 9 sur 53 pays africains moins de 50% de la population se servent des facilités d'hygiène non améliorées tandis que 26 pays seulement sur le point d'atteindre la cible de l'eau potable et 341 millions de personnes comptent sur les sources d'eau potable non améliorées (cf Annexe IV). Il est par conséquent impérieux que l'Afrique et ses partenaires au développement respectent leurs engagements si l'on tient à réaliser les cibles de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène dans le cadre des OMD.

7. Fait particulièrement préoccupant, c'est l'écart de plus en plus grand entre les niveaux de prestation de service et les cibles des OMD d'ici 2015 pour l'eau et l'hygiène dans les villes qui accueilleront bientôt la majorité des populations africaines. La Déclaration d'eThikweni adoptée à la Conférence d'AfricaSan sur l'assainissement et l'hygiène en Afrique du Sud en février 2008 dans le cadre de la célébration en Afrique de l'année internationale de l'assainissement permet une évaluation qui donne à réfléchir sur la situation de l'assainissement en Afrique:

- (a) 589 millions de personnes, plus de 60% des populations africaines n'ont pas actuellement accès à la bonne hygiène
- (b) Environ 1 million d'Africains meurent tous les ans par manque d'assainissement, d'hygiène et d'eau potable ainsi que des maladies connexes
- (c) Les coûts humains, sociaux, sanitaires, environnementaux et infrastructurels de l'assainissement inadéquat constituent un fardeau majeur pour l'économie africaine et cet investissement en assainissement a un impact positif sur les cibles connexes de développement

8. Le manque d'eau potable et de l'hygiène de base pour beaucoup de gens déjà pauvres a des effets néfastes importants sur la croissance économique et le développement y compris la perte de temps nécessaire pour collecter l'eau et la perte de la productivité et des vies humaines outre les coûts élevés en terme de santé dus aux maladies hydriques et à la morbidité. Mais les coûts en termes de temps, d'énergie et de santé épargnés par l'eau et l'hygiène améliorés peuvent être plutôt investis dans les activités économiques productives pour accélérer le développement local et national.

9. Lors du Sommet de l'UA organisé en janvier 2008 à Addis Abéba, en Ethiopie, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté "l'Eau et l'assainissement" comme thème de leur Sommet de juillet 2008 à Sharm El-Sheikh, en Egypte. Bien que l'attention du Sommet soit essentiellement sur la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement en Afrique, il donne également une opportunité importante aux chefs d'Etat africains de se pencher sur les autres défis importants liés à la gestion de l'eau et à la sécurité.

10. 2008 a été déclarée l' "Année de l'Action sur les OMD". Pour l'Afrique, ce Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement est un événement crucial pour traduire les déclarations et les engagements précédents en 7 plans d'action nationaux et régionaux et en stratégies de mise en œuvre et relever les défis sécuritaires à long terme.

¹ GMR, 2008, Rapport de Suivi Global: Les OMD et l'environnement – Agenda pour l'inclusion et le développement durable, Washington: Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI).

II. DEFIS DE L'AFRIQUE EN MATIERE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Les objectifs et les priorités de l'Afrique en matière de gestion d'eau et d'assainissement

11. Au cours des trois dernières décennies en Afrique, les plans nationaux et régionaux de gestion de l'eau se sont essentiellement concentrés sur les neuf politiques, défis et besoins clés de l'eau. La fourniture d'eau et l'assainissement ont été parmi les neuf défis majeurs identifiés auxquels fait face le secteur. Cependant, le déficit d'assainissement n'a pas mérité l'attention supplémentaire à la mesure de l'ampleur de ce problème.

12. Lors de la Conférence panafricaine de 2003 de mise en oeuvre et de partenariat sur l'eau à laquelle ont participé les ministres en charge de l'eau de tout le continent, les objectifs et les priorités essentiels suivants sur la gestion de l'eau ont été identifiés pour l'Afrique pendant la prochaine décennie:²

(a) Satisfaire les besoins essentiels: l'accès abordable à l'eau saine et à l'assainissement sont les besoins fondamentaux de l'homme qui sont essentiels à la santé et au bien-être des familles, des communautés et des pays.

(b) Fournir l'eau pour la sécurité alimentaire: la sécurité alimentaire raisonnable constitue également un besoin fondamental de l'homme et un droit qui dépend de la disponibilité de l'eau adéquate et propre.

(c) Protéger les écosystèmes et les moyens d'existence: le développement qui nuit et détruit les écosystèmes en eau d'eau et les moyens de subsistance ne sont pas durables et ne devraient pas s'appeler développement.

(d) Gérer les risques: Trop de maladies et décès qu'on peut prévenir et les pertes économiques sont causés par les inondations, les sécheresses, la pollution et d'autres dangers hydriques.

(e) Financer les services de l'eau: les mécanismes financiers innovateurs sont nécessaires pour atteindre les nouvelles cibles de l'eau et de l'assainissement et les programmes de gestion intégrée de l'eau.

(f) Intégrer la gestion de l'eau/ressources en eau partagées: les ressources en eau partagées par les communautés et les pays doivent être conjointement gérées sur une base équitable et durable.

(g) Valoriser et distribuer l'eau: la valorisation et la distribution de l'eau doivent refléter ses valeurs économiques, sociales et environnementales dans tous les usages et donner priorité aux besoins fondamentaux des démunis.

(h) Veiller à la sagesse de l'eau: les politiques et la gestion de l'eau dépendent de leur efficacité sur les informations précises et opportunes disponibles aux décideurs.

(i) Gouverner sagement l'eau: les politiques de l'eau dépendent également de leur efficacité sur la participation de tous les acteurs à la planification, à la prise de décision et à la mise en oeuvre.

Actions nécessaires pour relever les défis

13. A partir de ce qui précède certaines des mesures clés pour relever les défis sont:

(a) Tripler l'accès à l'eau et quadrupler l'assainissement amélioré: l'Afrique fait toujours l'objet de niveau par trop faible de couverture de l'eau et d'assainissement. Vu les

² UNEP, 2003, Water Policy Challenges and Priorities in Africa, Report for the Pan-African Implementation and Partnership Conference on Water held in Addis Ababa, Ethiopia on December 8-12, 2003, Nairobi: United Nations Environment Programme.

augmentations prévues en termes de population et de croissance économique, l'atteinte des objectifs de 2015 nécessitera le triplement des taux précédents auxquels les populations ont accès à l'eau dans les années 1990 et le quadruplement des taux pour l'assainissement amélioré.

(b) Comblent le déficit de l'assainissement des citoyens pauvres: dans plusieurs villes le pourcentage des populations jouissant de l'assainissement jugé "sûr et convenable" est bien plus faible que le pourcentage des personnes disposant d'un assainissement "amélioré". Dans plusieurs grandes villes, moins de 10% de leurs habitants sont branchés sur des systèmes de canalisation.

(c) Réduire les maladies et les décès liés à l'eau: pour les jeunes enfants, les taux et les risques de maladies diarrhéiques liés à l'eau impropre, à l'assainissement et à l'hygiène sont de 240 fois supérieurs à ceux des pays à fort revenu. Pour plus d'un million de décès par an dûs à la malaria et sur plus de 250 millions de personnes de par le monde infectées par la schistosomiase, plus de 80% sont en Afrique.

(d) Prévenir la pollution de l'eau des villes: très peu de villes en Afrique ont des rivières coulant à travers ou à proximité d'elles qui ne sont pas déjà très polluées. Les lacs voisins, les estuaires et les mers sont également très pollués.

(e) Améliorer l'agriculture irriguée, en améliorant et en élargissant l'agriculture irriguée pour réduire l'insécurité alimentaire: Doubler la superficie des zones irriguées pour satisfaire les besoins de sécurité alimentaire du continent.

(f) Doubler la génération du courant électrique et des services: il existe des possibilités de grands et petits systèmes micro-hydroélectriques en Afrique pour satisfaire les besoins énergétiques de développement et soutenir les petits ménages, là où les conditions topographiques et hydrauliques sont favorables.

(g) Réduire les coûts des catastrophes hydriques: depuis le milieu des années 90, l'Afrique a connu près d'un tiers de toutes les catastrophes dues à l'eau dans le monde. Les pertes économiques, presque toujours sans couverture d'assurance, ont eu des effets néfastes sur les économies nationales, les stratégies de développement et les ménages. Le passage d'une attitude de réaction pour "anticiper et prévenir", et des stratégies de réduction des risques sont nécessaires.

(h) Partager équitablement l'eau parmi les différents secteurs et les pays: L'Afrique est essentiellement dominée par des cours d'eau internationales partagées et des systèmes d'eau souterraine. Contrairement à d'autres continents, les fleuves internationaux en Afrique sont souvent partagés et même par dix pays.

III: LIENS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AVEC LES AUTRES OMD

14. Les cibles des OMD pour l'eau et l'assainissement constituent une préoccupation particulière car ils sont si cruciaux pour la réalisation de la plupart des autres OMD. Par exemple, le manque d'eau potable et de l'hygiène de base sont les causes principales de la mortalité infantile (OMD 5) et des facteurs de risques majeurs de la santé maternelle (OMD 6). A travers leur effet sur la malnutrition (OMD 2), les infections hydriques entraînent des pertes annuelles dans la performance scolaire (OMD 3) qui, au Ghana sont équivalentes à 4,9% du PIB. Au plan global, le fardeau économique de l'eau et d'autres risques environnementaux de santé sont estimés de 1,5 à 4% du PIB. Le rapport de développement humain des Nations Unies a estimé que l'Afrique perd environ 5% du PIB, ou quelques 28,4 milliards de dollars des EU chaque année en raison de l'investissement inadéquat en eau et en assainissement. L'eau et les autres risques environnementaux jouent un rôle dans 80% des maladies dans le monde (OMD 7), y compris la malaria, la diarrhée et les infections respiratoires. Aujourd'hui, la malaria à elle seule tue un enfant

toutes les 30 secondes. Le manque d'eau potable et d'hygiène de base représente également 90% des cas de diarrhée qui contribuent par ailleurs à 1,8 million de décès tous les ans.³

15. L'eau est particulièrement cruciale à la réduction de la pauvreté (OMD 1) à la viabilité du développement et de la croissance économiques que ce soit au niveau local que global. La pauvreté n'est plus évaluée en termes exclusivement économiques comme étant le manque de revenus ou comme le faible PIB par tête. Il y a de cela une décennie, le PNUD a introduit une innovation à savoir l'Indice de la pauvreté humaine qui a reconnu la pauvreté en termes de revenus mais également une idée plus réaliste de la pauvreté en termes des autres cinq indicateurs clés: l'alphabétisation, l'espérance de vie, la disponibilité des services de santé, le pourcentage des enfants rachitiques de moins de cinq ans et l'accès à l'eau potable.

16. La croissance économique exerce de loin la plus grande et souvent la plus insoutenable pression sur les ressources en eau, en particulier pour l'expansion de l'agriculture irriguée et les industries. Une croissance économique accrue est tout simplement insoutenable sans une eau adéquate. Mais dans plusieurs pays en développement, la croissance économique est également peu durable sans de nouvelles politiques de gestion de l'eau pour rendre plus efficiente, efficace et équitable l'utilisation de l'eau disponible et partagée par leurs pays.

IV. REPONSES, INITIATIVES ET PARTENARIATS DE L'AFRIQUE

17. Depuis le Sommet du Millénaire en 2000 et l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement, des efforts renouvelés ont été déployés pour ramener de la périphérie ces crises et ces défis de l'eau vers le centre des agendas nationaux et régionaux du développement économique et social en vue du développement économique et social durable en accordant une attention particulière et une priorité aux cibles des OMD en vue de l'eau potable et de l'hygiène de base.

18. Lors de la réunion des ministres africains en charge de l'eau à Abuja, Nigeria en avril 2002: a) une "Déclaration d'Abuja sur l'Eau: La clé du développement durable en Afrique" a été adoptée; b) des préoccupations et des mesures prioritaires nécessaires pour l'utilisation équitable et durable des ressources en eau ont été fixées; c) le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) a été institué avec comme première priorité, "renforcer la coopération intergouvernementale afin d'endiguer et de renverser la crise de l'eau et les problèmes d'assainissement en Afrique". depuis lors et en particulier au cours des dernières années, l'AMCOW en collaboration avec ses partenaires et d'autres acteurs, ont organisé d'importants forums pour le dialogue sur les questions de l'eau en Afrique et lancer des initiatives qui sont, entre autres:

- L'eau et le développement durable en Afrique en 2002: la Conférence régionale des acteurs pour fixer les priorités à Accra, Ghana, a recommandé la création du Fonds africain de l'eau et la création de nouvelles organisations et la rationalisation et le renforcement des organisations de bassins fluviaux actuelles
- La Conférence panafricaine de mise en oeuvre et de partenariat de 2003 sur l'eau (PANAFCON) à Addis Ababa, en Ethiopie où un consensus sur les actions prioritaires de l'eau en Afrique a été dégagé.
- La Déclaration de Sirte en 2004 sur les défis de la mise en oeuvre du développement intégré et durable de l'agriculture et de l'eau en Afrique, adoptée par la deuxième

³ All of the cited indicators are also from the recent World Bank-IMF Global Monitoring Report.

session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de l'Union africaine à Sirte, en Libye.

- La semaine de l'eau de la Banque africaine de développement en 2004 a regroupé les acteurs clés et a lancé l'Initiative de la fourniture d'eau et de l'assainissement en zones rurales.
- La Conférence internationale de 2005 sur l'Initiative de la fourniture d'eau et de l'assainissement en zones rurales organisée à Paris où a été adopté le Cadre pour la réalisation des cibles des OMD en zones rurales africaines et où les donateurs et les gouvernements africains ont pris des engagements pour accroître le financement de la fourniture d'eau et l'assainissement en milieu rural.
- L'Afrique compte plus d'une douzaine d'organisations de rivières et de bassins fluviaux (RLBOs). La Conférence de 2006 de ces organisations africaines à Kampala, en Ouganda a préconisé le renforcement des RLBOs et la création de nouvelles où il en n'existe pas. L'AMCOW a depuis lors officialisé ses relations avec les RLBOs par le canal du Bureau du réseau africain des organisations de bassins fluviaux (ANBO)..
- La déclaration conjointe de 2006 sur l'Eau et l'Assainissement entre les acteurs africains conduite par l'AMCOW et le Conseil consultative du Secrétaire général des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement (UNSGAB) à Tunis, qui a abouti à l'initiation du Sommet de l'UA sur l'eau et l'assainissement.
- La Déclaration de 2008 d'eThekwini lors de la Conférence d'AfricaSan sur l'assainissement et l'hygiène à Durban, en Afrique du Sud où des plans d'action nationaux spécifiques ont été recommandés.
- La Déclaration ministérielle de 2008 et les conclusions de la première semaine de l'eau en Afrique à Tunis du 26 au 28 mars sur l'Accélération de la sécurité de l'eau pour le Développement socioéconomique de l'Afrique où des recommandations concrètes ont été élaborées sur la construction d'infrastructures de l'eau pour réaliser la sécurité de l'eau.
- Par ailleurs, l'AMCOW a renforcé sa collaboration avec les partenaires au développement et les organisations de la société civile. L'aboutissement a été la formalisation de ses relations avec le réseau africain de la Société civile sur l'Eau et l'assainissement (ANEW). En outre, un dialogue sur la mobilisation des actions concertées a été organisé à Berlin en collaboration avec le ministère allemand de la Coopération pour le développement.

19. Des initiatives et des actions majeures ont été lancées et sont en voie d'exécution aux niveaux national et régional. Certaines de ces initiatives sont soulignées comme suit:

- **L'Initiative de la fourniture d'eau et de l'assainissement en milieu rural (RWSSI)** de la Banque africaine de développement visant à accélérer l'accès aux services de fourniture d'eau et d'assainissement en zones rurales africaines dans le but de réaliser 80% de la couverture pour un investissement d'environ 14,2 milliards de dollars des EU.
- **Le Fonds africain de l'eau (AWF)** est un instrument conçu pour faciliter la disponibilité des ressources financières pour renforcer la capacité des institutions chargées des infrastructures et de gestion de l'eau en Afrique pour réaliser les buts et les objectifs de la Vision de l'eau en Afrique d'ici 2025 et les OMD.
- **Le réseau africain des organisations des bassins fluviaux (ANBO)** dans le but de promouvoir la gestion des ressources en eau au niveau des bassins fluviaux comme outil essentiel pour le développement durable.
- **Le réseau africain de la Société civile sur l'eau (ANEW)** qui a été officialisé par l'AMCOW, dans le but de promouvoir le dialogue, l'apprentissage et la coopération sur les questions d'eau dans la région, et faciliter et soutenir la participation de la société

civile africaine et la formulation de la politique de l'eau et la mise en œuvre des plans de développement dans le secteur de l'eau en Afrique.

- **Le plan d'action allemand du G8 pour l'Afrique et la gestion transfrontalière de l'eau** se focalise sur le renforcement de la coopération au sein des organisations des bassins fluviaux et le renforcement de la capacité de gestion des eaux transfrontalières en Afrique.
- **L'Initiative de l'Union européenne sur l'eau (EUWI)** est conçue pour aider les pays à atteindre les objectifs de l'eau et de l'assainissement en soutenant la fourniture des infrastructures d'eau et d'assainissement et améliorer la gouvernance de l'eau dans les pays africains, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour un montant de 500 millions d'euros.
- **Le Consortium des Infrastructures de l'Afrique (ICA)** dont l'objectif principal est de renforcer un partenariat stratégique au sein des donateurs pour faciliter le développement des infrastructures en appui à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, du transport, des télécommunications et des infrastructures urbaines.
- **Le programme d'eau et d'assainissement (WSP)** de la Banque mondiale sur la mise au point de politiques, le financement des solutions innovatrices, la promotion de meilleures pratiques et le renforcement des capacités d'accès aux services durables.
- **Le programme d'eau et d'assainissement des villes africaines** de l'ONU-HABITAT dans le but de créer un environnement propice et le renforcement des capacités pour l'investissement en faveur des pauvres en matière d'eau et d'assainissement dans les villes urbaines.
- **Le Rapport sur le développement des ressources en eau en Afrique, Le Journal de l'eau en Afrique et la Chambre de compensation de l'eau en Afrique** qui prévoient un cadre pour la diffusion des informations sur les défis de l'eau et de l'assainissement en Afrique
- **Le programme exhaustif de développement de l'agriculture en Afrique (CAADP)** pour aborder les questions de croissance du secteur de l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire en encourageant l'investissement afin d'accroître les zones irriguées jusqu'à 20 millions d'hectares d'ici 2015 et améliorer l'efficacité de l'agriculture irriguée.
- **L'élaboration de stratégies de réduction des risques de catastrophes pour la région** vise à incorporer la réduction des risques de catastrophe dans l'élaboration des politiques et des activités implique l'intégration des DRR dans les plans nationaux et régionaux.

20. Depuis son lancement en 2002, l'AMCOW a travaillé en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et a joué un rôle essentiel dans l'exécution du programme de l'UA/NEPAD dans le secteur de l'eau. Elle a accompli sa mission en tant que Comité technique spécialisé putatif de l'UA conformément à la Déclaration de Sirte sur l'agriculture et l'eau en Afrique.

AfricaSan 2008 – La Déclaration de l' eThekwini

21. Les ministres et chefs de délégations chargés de l'assainissement et de l'hygiène et d'autres acteurs de 32 pays africains ont participé à la conférence de 2008 d'AfricaSan à Durban, en Afrique du Sud du 18 au 22 février. La conférence, qui a été convoquée sous l'égide de l'AMCOW a adopté la déclaration d' eThekwini. La déclaration invite les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique à :

- Élever le profil de l'assainissement et de l'hygiène sur le continent;
- Soutenir les responsables de l'AMCOW à suivre de près la mise en oeuvre de la Déclaration d'eThekwini et à préparer un rapport détaillé sur le progrès vers le milieu de 2010, lorsque l'AMCOW organisera provisoirement un événement de suivi d'AfricaSan;
- Créer, passer en revue et actualiser et adopter des politiques d'assainissement et d'hygiène; et créer un plan national pour l'accélération du progrès afin de réaliser les objectifs d'assainissement national et des OMD d'ici 2015, et prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'application des programmes nationaux d'assainissement soient en bonne voie pour atteindre ces objectifs:
- Accroître le profil de l'assainissement et de l'hygiène dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et d'autres processus importants liés à la stratégie;
- Veiller à ce qu'une institution principale responsable assume un leadership clair pour le portefeuille d'assainissement national et crée un organisme de coordination avec la responsabilité spécifique d'assainissement et d'hygiène, impliquant tous les acteurs.
- Prévoir des dotations budgétaires spécifiques du secteur public pour les programmes d'assainissement et d'hygiène
- Allouer un minimum de 0,5% du PIB pour l'assainissement et l'hygiène
- Encourager le changement de comportement pour l'assainissement et l'hygiène améliorés.
- Développer et mettre en oeuvre les systèmes d'information, de contrôle et les outils pour évaluer le progrès aux niveaux local et national
- Impliquer les femmes et les jeunes dans tous les aspects de la prise de décisions liés à l'assainissement et à l'hygiène.
- Renforcer les capacités pour la mise en oeuvre de l'assainissement et de l'hygiène y compris la recherche et le développement et soutenir l'échange des connaissances et le développement du partenariat.
- Accorder une attention particulière aux pays et aux régions émergeant de conflit ou de catastrophe naturelle
- Demander à la Commission de l'Union africaine, aux partenaires au développement et aux institutions financières de soutenir, si possible la mise en oeuvre des activités d'assainissement et d'hygiène sur le continent.

Première semaine africaine de l'eau

22. Le Conseil des ministres africains de l'eau lors de sa 6ème session à Brazzaville, en République du Congo (mai 2007) a décidé d'institutionnaliser une semaine africaine de l'eau. La Première Semaine africaine de l'eau, convoquée par l'AMCOW a été abritée par la Banque africaine de développement en collaboration avec le gouvernement tunisien en fin mars 2008 à Tunis, en Tunisie. Elle a été convoquée en étroite collaboration avec les organisations africaines de la société civile, le réseau des organisations africaines des bassins fluviaux, Les Nations Unies pour l'Eau en Afrique, les Partenariats régionaux et internationaux de l'eau et les partenariats à la coopération pour le développement. La semaine a attiré plus de 500 participants y compris 28 ministres africains de l'eau ainsi que d'autres représentants de gouvernements africains et les organisations paraétatiques, les institutions bilatérales et multilatérales, le secteur privé, la société civile et les universitaires.

23. Une conclusion principale de la Première Semaine de l'eau en Afrique a été une Déclaration ministérielle qui a résumé les recommandations pratiques issues des délibérations de la conférence. La déclaration s'est penchée sur les questions à examiner par le prochain Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, le Sommet du G8 en juillet

2008 au Japon et le 5^{ème} Forum mondial de l'eau à organiser en mars 2009 à Istanbul, en Turquie. Les messages essentiels dans la Déclaration ministérielle comprenaient la nécessité de:

- Rendre officiel le statut de l'AMCOW en tant que Comité technique spécialisé de l'Union africaine;
- Faire du Fonds africain de l'eau et de l'Initiative de la fourniture d'eau et de l'assainissement en zone rurale des points constants de l'agenda dans leurs délibérations et dialogue avec les partenaires internationaux;
- Élaborer des plans et des stratégies nationaux pour assurer la sécurité de l'eau
- Présenter aux partenaires au développement un plan d'investissement des OMD pour l'eau et l'assainissement
- Améliorer les partenariats public-privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement
- Encourager les pays membres à élaborer d'urgence des stratégies d'adaptation au changement climatique et intégrer le développement des ressources en eau dans ces stratégies;
- Entériner et exécuter la déclaration d'eThekwini sur l'assainissement et ses actions connexes;
- Privilégier et accroître la dotation de ressources dans les budgets nationaux pour les plans nationaux afin de réaliser les objectifs du millénaire d'ici 2015 pour l'eau et l'assainissement.

24. En tant que contribution au "processus préparatoire pour le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de juillet 2008 qui sera consacré à l'eau et à l'assainissement", les participants, lors de la première Semaine de l'eau en Afrique ont identifié les questions clés et ont convenu des recommandations pour l'action dans les dix domaines thématiques suivants tels que contenus dans les Conclusions de Tunis et la Déclaration ministérielle sur :l' *"Accélération de la sécurité de l'eau pour le développement socioéconomique de l'Afrique"*.

Principales conclusions de la Première Semaine de l'Eau en Afrique

- **Plate-forme d'infrastructure pour la réalisation de la sécurité de l'eau:** de sérieux engagements à la réduction de la pauvreté ne peuvent plus aller de pair avec une perpétuation de la faible base des infrastructures de si importantes variabilités naturelles. La réalisation de la sécurité de l'eau dépasse les questions de ressources intégrées de l'eau, de la création d'un lien clair entre l'eau et l'agriculture, la promotion des partenariats transfrontaliers pour partager les avantages et l'accumulation des données et des informations pertinentes pour informer les politiques et les programmes.
- **Coopération transfrontalière:** Des organisations efficaces des bassins fluviaux et des lacs sont essentielles à la gestion des ressources, à la coordination des acteurs à l'échelle des ressources, au développement des infrastructures et au partage des avantages ainsi que l'harmonisation des agendas de développement nationaux et des bassins fluviaux.
- **Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'eau et d'assainissement :** Il existe de plus en plus de preuves que beaucoup de pays africains pourraient ne pas atteindre les cibles des OMD pour l'eau et l'assainissement. Les raisons principales sont attribuées à la mauvaise gouvernance et à la faiblesse des arrangements institutionnels et politiques; au manqué d'engagement aux actions politiques y compris la discordance entre les budgets nationaux et les exigences de financement de l'eau et de l'assainissement; un manque de financement pour satisfaire aux exigences d'investissement suite aux économies fragiles, les plans

d'investissement mal définis ou l'absence de plans d'investissement sectoriel bien articulé, et le financement inadéquat et les mécanismes de fixation de prix; l'absence de feuilles de route définissant les mesures en vue de la réalisation des objectifs, la faiblesse du contrôle et de l'évaluation.

- **Le financement des infrastructures pour les objectifs souhaités de la sécurité de l'eau:** des progrès significatifs ont été réalisés dans la définition des déficits financiers régionaux. Le plaidoyer régional et international a permis le doublement des engagements par le G8 conformément aux recommandations des organismes compétents, bien que des dates butoirs puissent être respectées et un appel mondial pour la coordination améliorée reste à lancer.
- **Relever les défis sociaux et environnementaux:** les questions environnementales ne sont toujours pas abordées de manière adéquate lors de la mise en œuvre du concept de Gestion intégrée des ressources en eau en Afrique et au plan global. Et les raisons attribuées à une telle situation comprennent: le manque de clarté sur les objectifs de la gestion environnementale spécifique des cours d'eau, le manque de données sur les exigences des écosystèmes, les outils inadéquats pour estimer les besoins et les capacités inadéquates appliquer les instruments. Il ne s'agit pas d'une situation adéquate étant donné le rôle important que jouent les écosystèmes dans l'allègement de la rareté de l'eau.
- **Changement climatique et adaptation:** le changement et les variations climatiques sont supposés avoir de graves impacts sur plusieurs secteurs y compris la génération hydroélectrique et l'agriculture dans les principaux bassins fluviaux en Afrique. Les ressources en eau sont inextricablement liées au climat. Ainsi donc les perspectives de changement climatique à l'échelle mondiale ont de graves implications sur les ressources en eau et le développement régional. Le secteur de l'eau est essentiel pour l'adaptation au changement climatique en Afrique.
- **Gestion des eaux souterraines:** La clé au dégouillage de la sécurité de l'eau réside dans leur fourniture plus stable et plus sûre pour les besoins domestiques, l'agriculture et le bétail et la production énergétique. Les défis majeurs sont la prévention de la surexploitation et l'exploitation des vastes ressources mais occultées.
- **L'utilisation de l'eau pour l'agriculture et la sécurité alimentaire:** la gestion améliorée de l'eau de pluie contribuera à réduire les risques et la vulnérabilité aux variations climatiques, ce faisant rendra la production agricole plus stable et plus sûre, et aidera de grands nombres de pauvres des zones rurales là où existent des opportunités de subsistance limitées en dehors de l'agriculture. La collecte de l'eau de pluie a de grandes potentialités de satisfaire la fourniture de l'eau domestique ainsi que l'amélioration et/ou la conservation des écosystèmes dont dépendent des millions de populations de la région pour leur subsistance.
- **Rôles des acteurs et partenariats:** la coordination effective est nécessaire si l'on tient à avoir un impact stratégique. L'engagement de plusieurs acteurs crée les appropriations et les responsabilités qui sont essentiels au progrès, en particulier face à la tendance vers les approches axées sur la demande et les développements durables.
- **Investir dans l'information, les connaissances et le contrôle:** De bonnes informations contribuent à la prise de décisions et permettent de meilleurs choix et conceptions des infrastructures. Les données permettent de contrôler le progrès vers les OMDs. Malgré cela, des ressources insuffisantes sont investies dans la fourniture et la diffusion des informations sur l'eau et par conséquent, très peu d'informations sont fournies.

- **Développement institutionnel et renforcement des capacités:** Il importe d'améliorer la gouvernance générale de l'eau y compris le renforcement des capacités institutionnelles, la consolidation des processus de gestion pour la planification et la prestation des services efficaces. Cela comporte également le renforcement des capacités adéquates pour améliorer la faible participation actuelle du secteur privé et des organisations de la société civiles. La capacité est par ailleurs entravée par le manque de recherche scientifique et sociale innovatrice pour appuyer la livraison des infrastructures d'utilisation d'eau en Afrique.
- **Collecte de l'eau de pluie et réutilisation:** Il importe de mettre au point des stratégies de collecte de l'eau pour compléter la mise en oeuvre des OMD liées à l'eau et pour l'adaptation au changement climatique en Afrique. Par ailleurs, l'Afrique doit développer et mettre en exécution les techniques de réutilisation de l'eau dans le cadre de la stratégie de conservation de l'eau.

V: PERSPECTIVES SUR DES QUESTIONS ESSENTIELLES AVANT LE SOMMET

25. Il faut des engagements clairs et spécifiques des chefs d'Etat et de gouvernement pour assurer l'utilisation équitable, durable et une gestion plus intégrée des ressources en eau par leurs pays. A cet égard, il importe d'accélérer le progrès vers la réalisation des cibles des OMD d'ici 2015 pour l'eau et l'assainissement. Au cours des dernières, on n'a pas tari des déclarations et des plans d'actions sur l'eau et l'assainissement en Afrique. Cependant, il a manqué un engagement sincère, la capacité technique et des fonds pour exécuter ces plans et combler le fossé sans cesse profond entre ces plans proposés et le manque continu de l'eau potable et de l'assainissement pour plusieurs centaines de millions de gens démunis à travers l'Afrique.

26. Pour notre planète et en particulier notre continent, la gestion équitable et durable de l'eau et les cibles des OMD pour l'eau et l'assainissement sont et demeurent les défis politiques prioritaires pour au moins deux autres décennies. La multitude des adultes et des enfants qui meurent en raison du trop peu d'eau pendant les sécheresses, trop d'eau au cours des inondations ou trop de pollution ou trop d'eau porteuse de maladies sont en Afrique. Et pourtant, on pourrait prévenir ces décès par de meilleures politiques et des pratiques de gestion de l'eau.

27. Quand bien même il s'agit d'une tâche politique, financière et technique lourde, le défi de la réalisation des objectifs des OMD pour l'eau et l'assainissement en Afrique n'est pas impossible s'il existe une nouvelle planification et une exécution de manière stratégique et pratique au cours des sept prochaines années.

VI. MESSAGES ET RECOMMANDATIONS ESSENTIELS POUR LE SOMMET DE L'UNION AFRICAINE EN 2008

28. Au cours des cinq dernières années, le fossé s'est élargi sur le continent entre le taux de fourniture de l'eau potable et les services d'assainissement de base et les cibles des OMD en 2015. Au cours de la même période, la nécessité d'une action est devenue même plus urgente.

29. Par conséquent, il y a lieu de se focaliser sur ce qui suit:

- (a) **Intensifier** nos efforts pour exécuter nos déclarations antérieures liées à l'eau et à l'assainissement;

Réaliser les OMD pour l'eau et l'assainissement

- (b) **Elever** le profil de l'assainissement en comblant les déficits dans le cadre de la Déclaration d'eThekwini sur l'assainissement en Afrique par les ministres en charge de l'eau;
- (c) **Mettre au point et/ou actualiser** les politiques de gestion de l'eau, les cadres régulateurs et programmes et élaborer des stratégies nationales et des plans d'actions pour la **réalisation des objectifs des OMD pour l'eau et l'assainissement au cours des sept prochaines années**
- (d) Accroître de manière significative les ressources financières locales allouées pour la mise en oeuvre des activités de développement en matière d'eau et d'assainissement et **inviter** les ministres en charge de l'eau et des finances à élaborer des plans d'investissement appropriés et à allouer des ressources accrues pour le secteur de l'eau et de l'assainissement;
- (e) Mobiliser le financement accru des bailleurs de fonds et d'autres financements pour les initiatives de l'eau et de l'assainissement tels que les initiatives de l'Eau et de l'Assainissement en milieu rural, le Fonds africain de l'eau, le programme de l'eau pour les villes africaines et le Fonds de Préparation de Projet d'Infrastructure du NEPAD, selon l'engagement des Initiatives du G8 sur l'eau et l'assainissement;
- (f) Créer un environnement propice pour améliorer la participation effective du secteur privé;
- (g) Promouvoir l'engagement effectif de la société civile africaine et la participation du public aux activités et programmes de l'eau et de l'assainissement;
- (h) Promouvoir la programmation qui se penche sur le rôle et les intérêts des jeunes et des femmes, étant donné que le fardeau d'un mauvais système de fourniture d'eau et de l'assainissement repose de façon disproportionnée sur les femmes et les enfants;

Protection et gestion des ressources en eau en Afrique

- (i) Se pencher sur les questions de la sécurité de l'eau y compris l'utilisation de l'eau pour l'agriculture en vue de la sécurité alimentaire tels que prévu dans la déclaration ministérielle et les conclusions de la première Semaine de l'eau en Afrique;
- (j) Assurer l'utilisation équitable et durable par la gestion intégrée des ressources nationales ou des eaux partagées en Afrique en particulier au sein d'autres pays, en commençant par le Bassin du lac Tchad comme priorité urgente;
- (k) Renforcer les capacités institutionnelles et humaines à tous les niveaux y compris au niveau de l'administration locale décentralisée pour la mise en oeuvre de programme, l'amélioration de la gestion de l'information et des connaissances et le renforcement, le contrôle et l'évaluation;
- (l) Mettre en place des mesures d'adaptation pour améliorer la résilience de nos pays face aux menaces sans cesse croissantes du changement climatique et la variabilité de nos ressources en eau pour atteindre les cibles de l'eau et de l'assainissement;

Financement du secteur de l'eau en Afrique

- (m) Accroître de manière significative les ressources financières internes allouées à la mise en oeuvre des activités de développement régional en eau et en assainissement et **inviter** les ministres en charge de l'eau et des finances à élaborer des plans d'investissement appropriés et allouer les ressources accrues au secteur de l'eau et de l'assainissement;

- (n) **Développer** les instruments locaux et financiers et les marchés d'investissement pour le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- (o) Mobiliser le financement accru des donateurs et autres pour les initiatives de l'eau et de l'assainissement telles que les Initiatives de l'eau et de l'assainissement en milieu rural, le Fonds africain de l'eau, le programme de l'eau pour les villes africaines et le Fonds de Préparation de Projet d'Infrastructure du NEPAD selon l'engagement pour les Initiatives du G8 sur l'eau et l'assainissement;

Implication des Groupes importants

- (p) Promouvoir la participation effective de la société civile africaine et du public dans les activités et programmes d'eau et d'assainissement;
- (q) Promouvoir la programmation qui se penche sur le rôle et les intérêts des jeunes et des femmes, étant donné que le fardeau d'un mauvais système d'eau et d'assainissement repose de façon disproportionnée sur les femmes et les enfants;

Rôle de l'AMCOW et des CER

- (r) Renforcer l'AMCOW en tant que mécanisme régional, et d'autres acteurs régionaux importants pour promouvoir la coopération sur l'eau et l'assainissement;
- (s) Renforcer l'initiative de l'AMCOW sur la gestion durable des ressources en eau, y compris les eaux souterraines, l'eau de surface, l'eau de pluie et les ressources transfrontalières en eau et mettre en œuvre sa feuille de route pour la Commission africaine sur les ressources en eau;
- (t) Renforcer le partenariat à tous les niveaux dans nos pays et entre les Communautés économiques régionales ainsi qu'avec les agences de développement international et encourager les partenariats public-privé dans le but d'accélérer les actions en vue de la réalisation des OMD sur l'eau et l'assainissement sur notre continent.

Appui du système des Nations Unies à l'Afrique

- (u) **renforcer** le partenariat avec le système des Nations Unies, notamment les Nations Unies pour l'Eau en Afrique, en mobilisant l'appui soutenu de l'AMCOW aux objectifs de l'eau et de l'assainissement en Afrique pour la mise en œuvre des conclusions de ce Sommet.

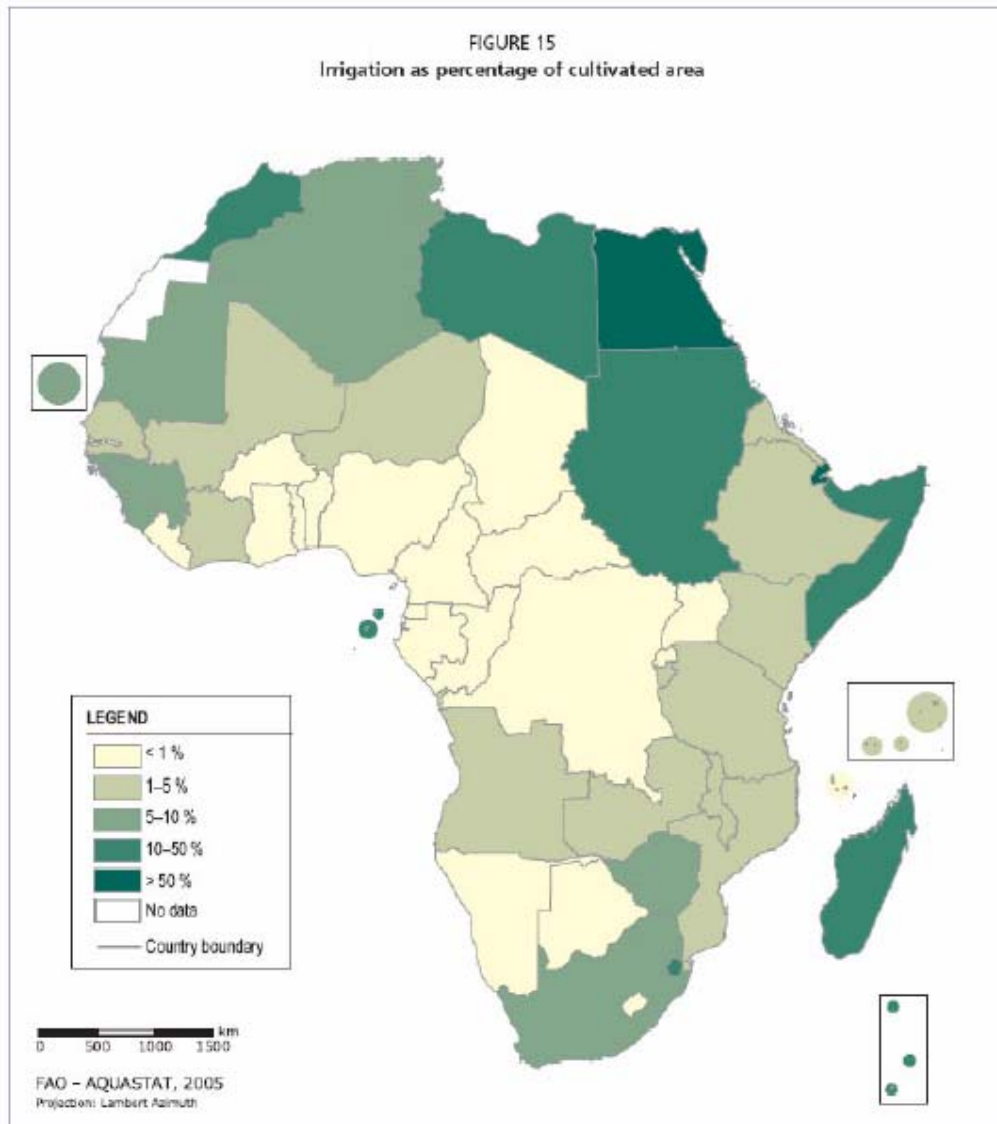
Solidarité internationale

Ce qu'il faut également en vue de l'imminence du Sommet du G8 au Japon et à d'autres réunions internationales de haut niveau ce sont des engagements clairs et spécifiques des agences internationales et des partenaires pour améliorer la coordination et l'intégration de leurs diverses initiatives en matière d'eau et d'assainissement, pour convoquer et participer à plus de dialogues politiques multilatérales et bilatérales régulières sur l'eau avec leurs partenaires nationaux et régionaux en Afrique et apporter des fonds additionnels et l'assistance technique nécessaire pour exécuter les nouveaux plans nationaux et régionaux et des stratégies d'investissement pour améliorer la gestion de l'eau et réaliser les OMD en matière d'eau et d'assainissement.

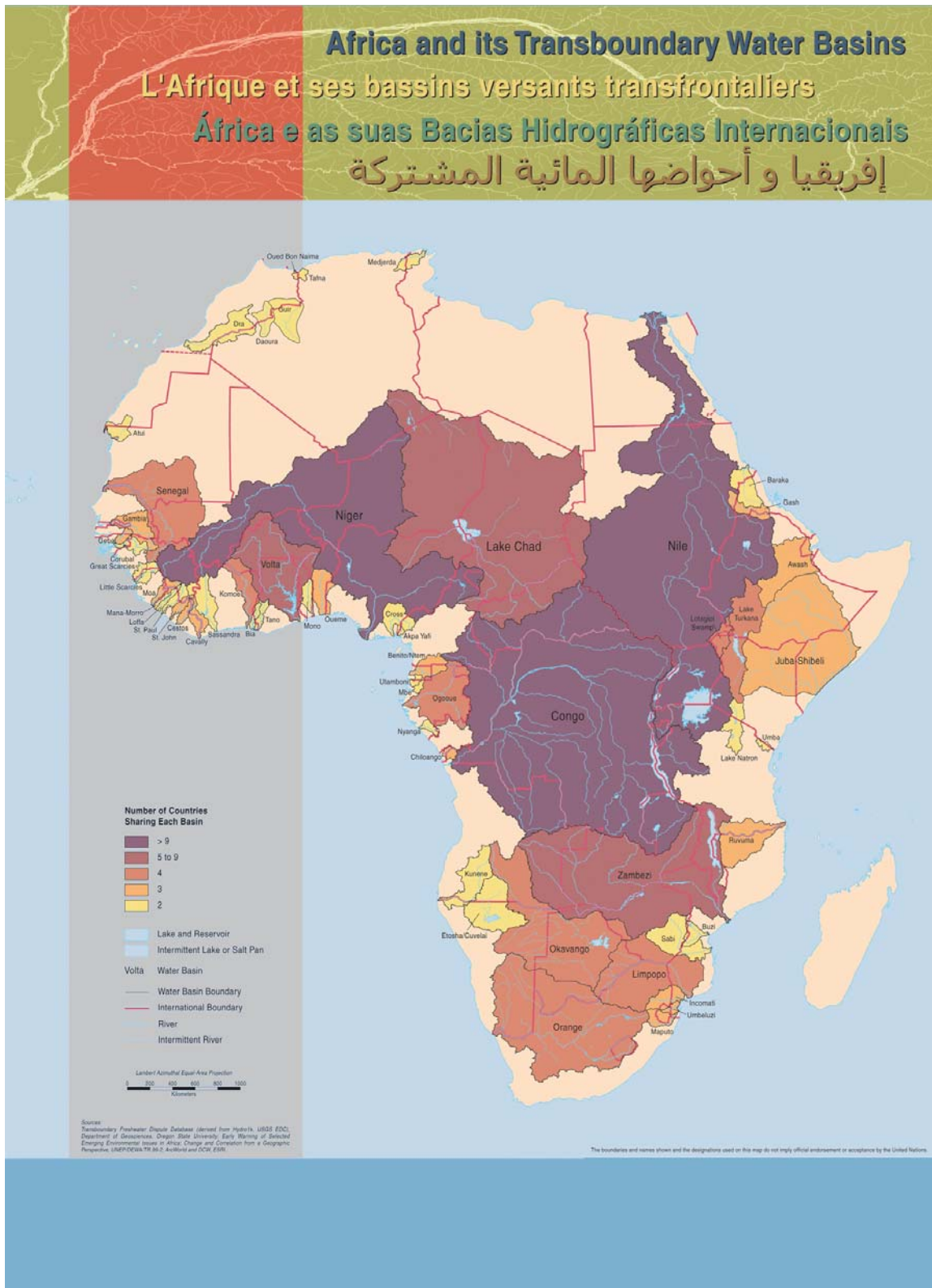
Passer en revue le progrès en faire un compte rendu

- (v) **Confier** à l'AMCOW la responsabilité de compte rendu du progrès accompli dans la mise en œuvre de nos engagements sur l'eau et l'assainissement grâce à l'appui des partenaires régionaux.

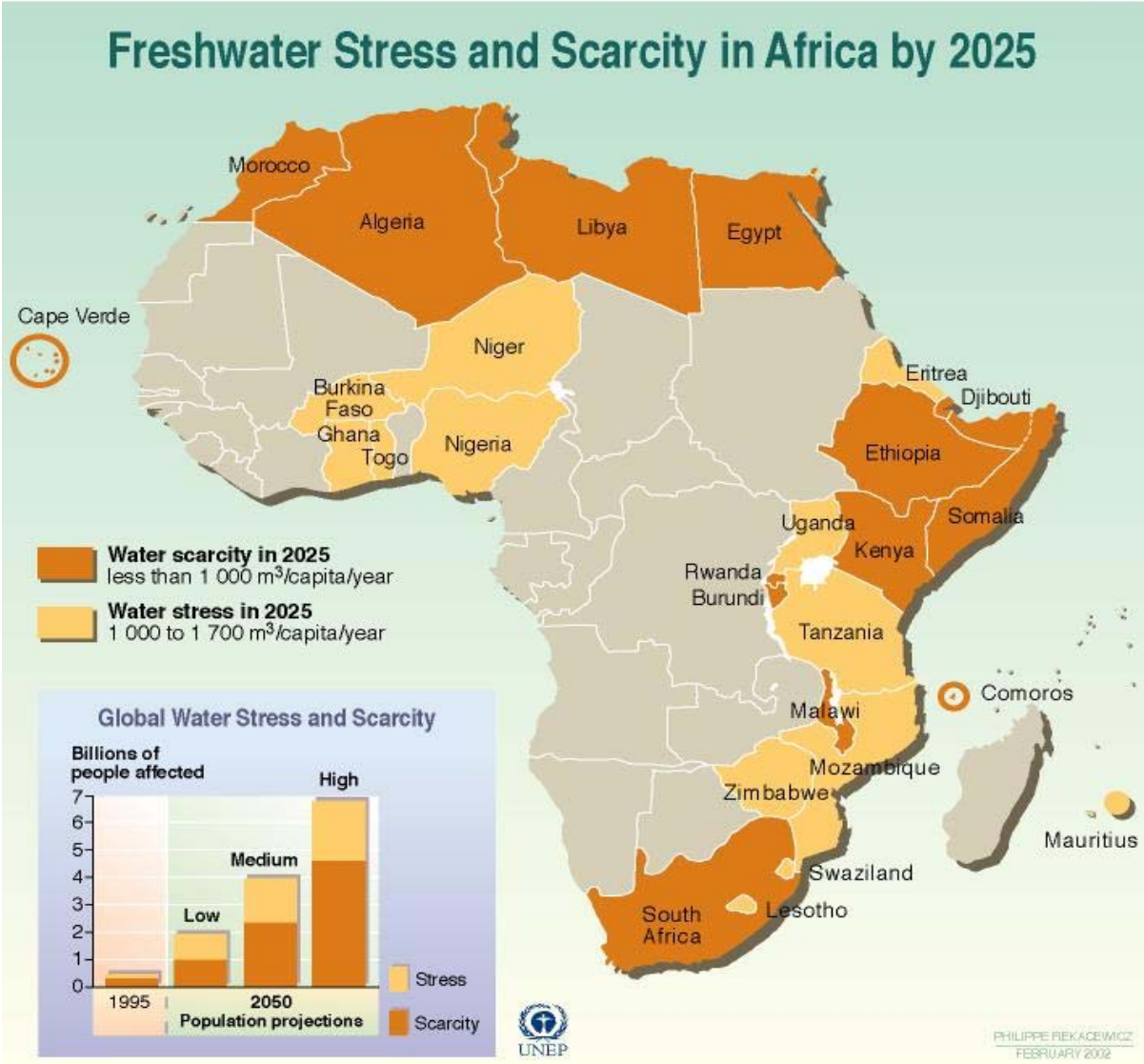
ANNEXE 1: IRRIGATION EN POURCENTAGE DES ZONES CULTIVEES



ANNEXE 2: BASSINS FLUVIAUX TRANSFRONTALIERS DE L'AFRIQUE

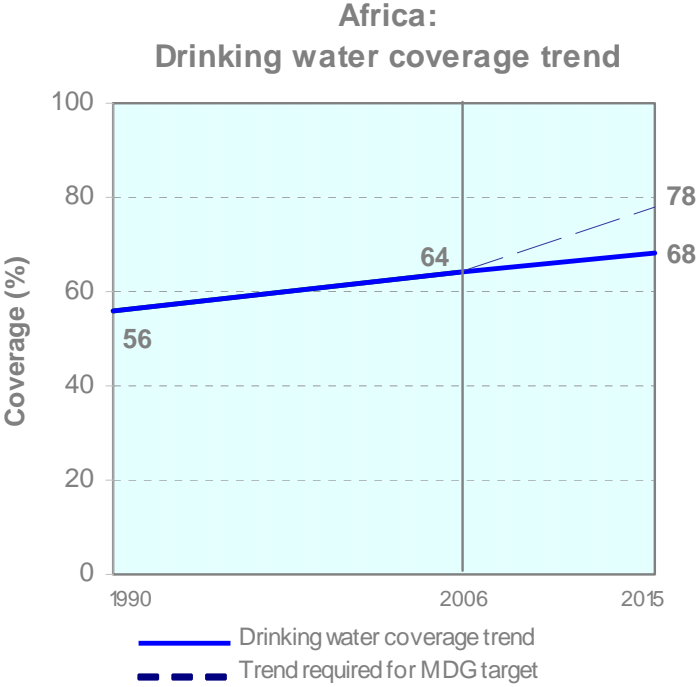


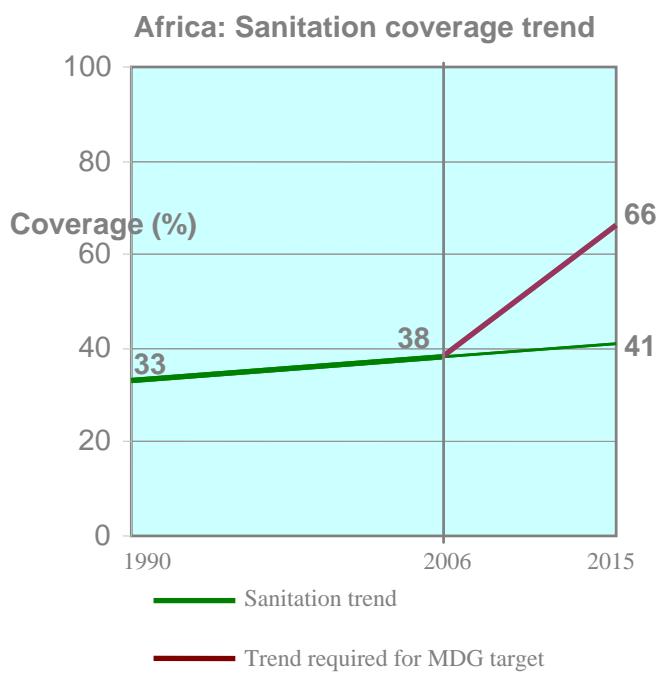
ANNEXE 3



Source: United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), Addis Ababa; Global Environment Outlook 2000 (GEO), UNEP, Earthscan, London, 1999; Population Action International.

Annexe 4 : Tendances de la couverture de la fourniture d'eau et de l'assainissement





Sources: Programme conjoint de contrôle OMS/UNICEF – Un aperçu de l'eau potable et de l'assainissement en Afrique en 2008 (PROJET)

Première Semaine africaine de l'eau, Tunis, 26-28 mars 2008
Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW)

Déclaration ministérielle sur l'accélération de la sécurité de l'eau pour le
développement socioéconomique de l'Afrique

Déclaration ministérielle sur l'accélération de la sécurité de l'eau pour le développement socioéconomique de l'Afrique

PARTIE I : L'eau, facteur essentiel pour le développement durable en Afrique: Nos actions et réalisations

1. **Nous**, ministres africains de l'eau, présents à la Première Semaine africaine de l'eau, sommes convaincus que garantir la sécurité de l'eau à travers la gestion équitable et durable de l'eau est et doit rester la toute première priorité de développement sur le continent dans les prochaines années. Pour l'Afrique, il est impératif d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les autres objectifs liés à l'eau qui sont la réduction de la pauvreté, de la faim, de la mortalité infantile, de la mortalité maternelle et des grandes maladies. La Vision africaine de l'eau 2025 continuera de sous-tendre nos actions.
2. Au cours des cinq dernières années, nos Chefs d'État et de Gouvernement ont fait preuve d'un haut niveau d'engagement et de leadership politiques qui ont permis de mettre au cœur de notre Agenda pour le développement régional les problèmes de l'eau en Afrique. Nous rappelons que la Conférence panafricaine sur la mise en œuvre et le partenariat (décembre 2003) a été suivie, dans un délai très court, de la Déclaration de Syrte par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine en janvier 2004, concernant la reconnaissance d'AMCOW en tant que Comité technique spécialisé de la Commission de l'Union Africaine. A leur sommet de février 2008, les Chefs d'État et de Gouvernement ont décidé de consacrer le Sommet de juillet 2008 à l'eau et l'assainissement.
3. Lors de sa Sixième session, AMCOW a examiné la question de savoir quel était le meilleur moyen d'accélérer les actions menées en vue de l'atteinte des OMD, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Nous reconnaissons que des progrès notables ont été accomplis par nos pays respectifs, mais que beaucoup reste encore à faire. Nous avons en conséquence pris un certain nombre de mesures favorables, comprenant notamment :
 - l'adoption d'un vaste programme de travail destiné à appuyer les actions menées en vue de la réalisation des OMD dans les domaines de l'eau de l'assainissement, l'établissement du fonds d'affectation spéciale d'AMCOW destiné à faciliter le financement des actions relatives à l'atteinte des OMD, l'établissement de la Facilité africaine de l'eau et le lancement de l'Initiative pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu rural;
 - le renforcement de la collaboration avec la société civile en officialisant les relations établies avec le Réseau de la société civile africaine pour l'eau et l'assainissement (ANEW) ;
 - le renforcement de la collaboration avec les organisations africaines de bassins hydrographiques (RAOB) ;
 - l'établissement d'une étroite collaboration avec le G8, dont les sommets des cinq dernières années ont adopté des initiatives sur l'eau en Afrique,

ainsi que la coopération avec l'Union européenne pour la mise en œuvre de l'initiative de l'UE pour l'eau en Afrique.

4. Nous avons aussi accompli des progrès dans notre objectif d'inscrire la problématique de l'assainissement parmi les priorités de notre agenda pour le développement du continent, grâce au soutien d'un certain nombre de partenaires internationaux. Ce qui nous a permis de procéder à une évaluation exhaustive des défis en la matière et d'adopter en conséquence en février 2008 la récente Déclaration d'eTheckwini (Durban) sur l'assainissement. Nous saluons également la Déclaration UE-Afrique sur l'assainissement qui invite la communauté internationale à soutenir nos efforts pour le développement de l'assainissement en Afrique.

5. Nous avons institué la Semaine africaine de l'eau pour discuter des opportunités et des défis concernant la réalisation de la sécurité de l'eau pour le développement socioéconomique de l'Afrique dans le cadre des missions de AMCOW.

6. Lors de la Première semaine africaine de l'eau, nous avons discuté des principaux thèmes suivants : la plate-forme d'infrastructures pour la sécurité de l'eau en Afrique, la réalisation des OMD pour l'eau et l'assainissement, le financement de l'infrastructure pour la sécurité de l'eau, le changement climatique et l'adaptation, comment faire face aux défis environnementaux et sociaux, le développement institutionnel et le renforcement des capacités.

PARTIE II : Partenariat pour des actions au niveau régional et national en vue d'accélérer la sécurité de l'eau pour le développement socioéconomique de l'Afrique

7. Nos Chefs d'État et de Gouvernement de concert avec les autres dirigeants du monde ont réaffirmé les engagements de la communauté internationale en faveur du Partenariat mondial pour le développement tel que défini dans la Déclaration du millénaire, à travers le Consensus de Monterrey et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

8. Nous nous félicitons vivement du soutien et de la solidarité de la communauté internationale envers l'Afrique et AMCOW pour nous aider à relever les défis de l'eau et de l'assainissement. En vue de répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique, nous demandons instamment à nos Gouvernements, aux organisations nationales et régionales, à la communauté internationale et aux partenaires au développement de fournir une assistance concrète, substantielle et tangible aux initiatives à effet rapide ci-après :

a. Plate-forme d'infrastructure pour la sécurité de l'eau

- Mobiliser des investissements pour parvenir à une plate-forme d'infrastructures nécessaires en vue de réduire la pauvreté et de réaliser la croissance économique et le bien-être social ;
- faciliter le développement de l'infrastructure transfrontalière ;
- développer des plans et stratégies nationaux pour l'atteinte de la sécurité de l'eau ;
- renforcer la base pour l'information et les connaissances et les capacités de suivi.

b. Réaliser les OMD pour l'eau et l'assainissement

- utiliser au mieux les ressources existantes et mobiliser des moyens financiers et techniques auprès des secteurs public et privé et des utilisateurs, pour le développement de l'infrastructure de l'eau et de l'assainissement, et le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et managériales à tous les niveaux ;
- accorder une priorité aux dépenses afférentes à l'eau et à l'assainissement dans les budgets nationaux ;
- augmenter systématiquement les ressources allouées aux Gouvernements locaux pour la mise en œuvre des projets d'eau et d'assainissement ;
- élaborer des mécanismes appropriés de suivi et d'évaluation pour l'alimentation en eau et l'assainissement aux niveaux local, des bassins, national et régional ;
- présenter aux partenaires au développement un « Plan d'investissement pour les OMD en matière d'eau et d'assainissement en Afrique » afin d'atteindre les OMD y compris l'identification des ressources financières à mobiliser et le déficit attendu de tous les partenaires au développement en vue de l'endossement dudit plan par le Sommet du G8 sur les OMD ;
- demander à la BAD et au Programme eau et assainissement (WSP/Afrique) de la Banque mondiale de continuer à entreprendre des études sectorielles, en vue d'informer AMCOW des progrès réalisés et des difficultés rencontrées vers la réalisation des OMD ;
- établir un processus d'évaluation par les pairs, pour le suivi de la performance des pays membres ayant adhéré à cette idée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

c. Financement des infrastructures pour la réalisation des objectifs de sécurité de l'eau

- placer l'impact positif des infrastructures de mobilisation des ressources en eau et d'assainissement sur le développement au cœur de nos stratégies de financement ;
- renforcer le poids de l'infrastructure pour l'eau et l'assainissement dans les plans de développement national et les dépenses publiques, et consacrer une part croissante du financement multilatéral à l'infrastructure ;
- assurer l'appropriation par l'Afrique du contrôle public et du cadre juridique en vue de protéger les intérêts publics, en particulier ceux des populations pauvres et vulnérables ;
- approfondir nos relations de partenariat régional en matière d'infrastructures, coopérer pour la gestion des ressources en eaux partagées, et explorer les possibilités d'investissements d'infrastructures d'importance régionale ;
- assurer la cohérence entre nos rapports financiers et les impacts économiques et sociaux enregistrés.

d. Changement climatique et adaptation

- mettre en place des mesures d'adaptation, afin d'assurer la sécurité durable ; de l'eau pour les besoins sociaux, économiques et environnementaux ;
- promouvoir la coopération en matière d'élaboration de systèmes efficaces d'alerte précoce pour la prévention et l'atténuation des catastrophes liées à l'eau, en vue de réduire les effets néfastes du changement climatique sur le développement économique, la sécurité alimentaire et les actions de lutte contre la pauvreté ;
- encourager l'utilisation efficiente de l'eau, par des mesures appropriées telles que la gestion de la demande, la réutilisation de l'eau et d'autres options techniques d'utilisation optimale des ressources en eau disponibles mais limitées.

e. Utilisation agricole de l'eau

- Se réengager dans l'utilisation agricole de l'eau en Afrique, y compris en matière d'irrigation, de drainage et de captage des eaux de pluie ;
- Soutenir le NEPAD dans la mise en œuvre de la nouvelle Initiative pour l'utilisation agricole de l'eau (AgWA) qui répond au pilier 1 du NEPAD « Programme de développement global de l'agriculture en Afrique (CAADP) » ;
- Augmenter les investissements afin d'assurer une plus solide, large base et durable apport des fonds, aussi bien que pour le soutien des stratégies sectorielles que des politiques en matière d'utilisation agricole de l'eau.

f. Exploitation des eaux souterraines

- exploiter les eaux souterraines locales afin d'améliorer les conditions de vie et gérer les risques liés à au changement climatique ;
- formaliser le dialogue sur la gestion des eaux souterraines en Afrique et mettre en œuvre la feuille de route de la Commission africaine des eaux souterraines.

g. Captage et réutilisation des eaux

- Soutenir les stratégies de captage et des eaux afin de compléter la mise en œuvre des OMD relatifs à l'eau et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique ;
- Soutenir le développement et la mise en œuvre de la réutilisation des eaux comme partie intégrante de la stratégie de conservation des eaux.

h. Faire face aux défis environnementaux et sociaux

- établir l'équilibre entre les composantes sociales, environnementales et économiques en matière d'infrastructure de l'eau ;
- rendre opérationnel les principes de gestion intégrée des ressources en eau en vue de leur exploitation optimale à des fins économiques, sociales et environnementales.

i. Développement institutionnel et renforcement des capacités

- Développer des capacités institutionnelles et des ressources humaines à tous les niveaux et pour tous les acteurs dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Soutenir le renforcement des Gouvernements locaux et développer leurs capacités à mettre en œuvre et de gérer les programmes décentralisés.

9. Nous exhortons la communauté internationale à honorer ses engagements pour accroître les moyens financiers en faveur des investissements.

PARTIE III : Principaux messages et décisions suggérés au Sommet de l'Union africaine

10. Nous recommandons avec déférence aux Chefs d'État et de gouvernement de l'UA de:

- a. approuver le statut d'AMCOW comme Comité Technique spécialisé de l'Union ;
- b. faire de la Facilité africaine de l'eau et de l'initiative eau et assainissement en milieu rural un point permanent à l'ordre du jour des délibérations et dialogues avec les partenaires internationaux ;
- c. encourager les Etats membres et les institutions régionales appropriées à développer d'urgence des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et à les intégrer dans les plans de gestions des ressources en eau;
- d. entériner la Déclaration d'eThekwini (Durban) sur l'assainissement et les mesures d'accompagnement ;
- e. promouvoir le soutien politique et la mise en œuvre continue de la déclaration de Syrte sur l'agriculture et l'eau;
- f. prioriser et accroître les budgets nationaux alloués à l'eau et l'assainissement
- g. utiliser l'eau pour promouvoir la coopération et le partage des retombées bénéfiques entre pays.

PARTIE IV : Principaux messages au Sommet du G8 de 2008 au Japon

11. Nous rappelons que, lors de ses derniers sommets, le G8 a adopté un certain nombre d'initiatives pour l'eau en Afrique et invitons le Sommet de 2008 du G8 au Japon à :

- a) mettre en œuvre les initiatives respectives du G8 pour l'eau en Afrique, notamment le Plan d'Evian sur l'eau de 2003, l'initiative du G8 – Royaume-Uni sur l'eau (2006), l'initiative du G8 – Allemagne sur les eaux transfrontalières (2007) et le plan d'action de Kananaskis ;
- b) soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Durban sur l'assainissement en tant que résultat essentiel de la Première semaine africain de l'eau dans le sens de la réalisation des OMD et le développement socio-économique de l'Afrique;
- c) prendre des mesures pour répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique en matière d'adaptation au changement climatique, face aux

- menaces et à la vulnérabilité de son développement socioéconomique ;
- d) honorer leurs engagements et aider à mobiliser des ressources substantielles pour la Facilité africaine de l'eau.

PARTIE V : Autres questions

Deuxième semaine africaine de l'eau 2009/2010

12. Nous réitérons nos remerciements au Gouvernement du Kenya, au PNUÉ, à Un-Habitat et à l'UNESCO d'avoir accepté d'abriter la Deuxième Semaine Africaine de l'Eau 2009/2010 qui se tiendra à Nairobi au Kenya.

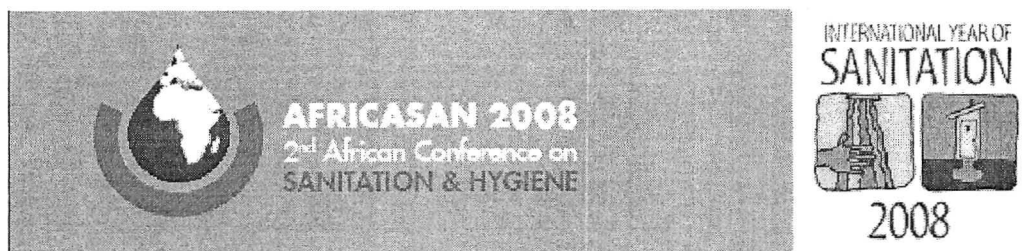
Endossement des résultats de Tunis

13. Nous endossons les présents résultats, conclusions et recommandations de Tunis.

REMERCIEMENTS

- a. Nous exprimons notre gratitude envers le Gouvernement de la République de Tunisie pour avoir abrité la Première semaine africaine de l'eau.
- b. Nous exprimons nos vifs remerciements au Président Donald Kaberuka et à la Direction de la Banque africaine de développement pour leur ferme engagement en faveur des actions destinées à relever les sérieux défis de l'eau et de l'assainissement en Afrique, et pour leur soutien constant et substantiel à AMCOW. Nous nous félicitons vivement des efforts déployés par la Banque pour l'organisation avec succès de la Première semaine africaine de l'eau.
- c. Nous apprécions vivement le soutien constant qui a été apporté à AMCOW par les institutions des Nations Unies, notamment le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur l'eau et son Président S.A.R. Prince Willem-Alexander, Prince d'Orange ainsi que le Groupe eau – Afrique des Nations Unies;
- d. Nous nous félicitons du soutien et des contributions de nos partenaires au développement ;
- e. Nous avons tiré parti, dans une large mesure, de la coopération constante avec les organisations de la société civile et des divers partenariats régionaux et internationaux pour l'eau.

Tunis, 28 mars 2008



18 au 20 février 2008 - Durban, Afrique du Sud

Déclaration eThekwini

Faite à la Conférence AfricaSan 2008 dans le cadre de l'Année Internationale de l'Assainissement

Nous, Ministres, Chefs de délégation responsables de l'assainissement et de l'hygiène en provenance de (32) pays africains, en collaboration avec les hauts fonctionnaires, les professionnels émanant des institutions sectorielles, des organismes académiques, de la société civile, des ONG, des partenaires au développement, et du secteur privé sous les auspices du Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) ainsi que les co-hôtes d'AfricaSan, siégeant du 18 au 20 février 2008 à la seconde conférence africaine sur l'hygiène et l'assainissement, à Durban en Afrique du Sud.

- Reconnaissant que presque 589 millions de personnes, soit plus de 60% de la population africaine, n'ont pas accès à un assainissement sans risque;
- Ayant conscience qu'environ 1 million d'Africains, hommes, femmes et enfants meurent chaque année de maladies transmises par l'eau alors que l'amélioration de l'assainissement permettrait de réduire (l'incidence des maladies et d'améliorer le développement économique national ainsi que le bien être des ménages;
- Lançant l'Année Internationale de l'Assainissement qui cherche à mettre en avant l'assainissement ainsi que son importance pour le développement économique et la lutte contre la pauvreté ;
- Notant que les coûts humains, sociaux, sanitaires, environnementaux et infrastructurels associés à un assainissement inadéquat sont un lourd fardeau pour les économies africaines et qu'un investissement dans l'assainissement contribue positivement à la réalisation des objectifs du développement qui y sont associés ;
- Reconnaissant que l'accès durable à l'assainissement est un des objectifs de la déclaration du Développement du Millénaire et que de nombreux gouvernements ont défini leurs propres objectifs quantitatifs pour l'assainissement et l'hygiène.
- Reconnaissant que les membres d'AMCOW se sont engagés pour mener l'Afrique à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) pour l'assainissement ;

Nous nous engageons à mettre en œuvre les engagements suivants pris eThekwini concernant l'assainissement :

1. **Réviser et mettre à jour les politiques nationales d'assainissement et d'hygiène** dans les douze mois suivant la conférence AfricaSan 2008; **établir un plan national/une feuille de route** afin de favoriser les progrès nécessaires à l'atteinte avant 2015 des objectifs nationaux et des OOM afin d'assurer que les programmes nationaux d'assainissement soient réalisés;
2. **Rehausser le profil de l'assainissement et de l'hygiène dans les documents** traitant des stratégies de réduction de la pauvreté et dans les autres processus pertinents aces stratégies;
3. **Assurer qu'une organisation bien établie et transparente prenne la direction** du portefeuille national de l'assainissement; **et établisse un organe de coordination** avec une responsabilité spécifique pour les programmes d'assainissement et d'hygiène, ou sont rassemblés tous les intervenants pertinents y compris les responsables des finances, de la sante, de l'eau, de l'éducation, du genre et des autres fonctions ainsi que le gouvernement local;
4. **Allouer une ligne spécifique au budget du secteur public pour les programmes d'assainissement et d'hygiène.** Notre souhait est de voir une allocation pour l'assainissement et hygiène égale à un montant d'au moins 0,5% du PIB;
5. **Utiliser une approche moderne de modifications des comportements** (tels l'assainissement total conduit par les communautés, le marketing pour le changement de comportements, des programmes d'éducation impliquant les communautés et leurs dirigeants) qui a un impact spécifique sur les pauvres, les femmes, les enfants, les jeunes et les défavorisés ;
6. **Développer et mettre en œuvre des systèmes améliorés d'informations sanitaires et de suivi et autres instruments qui permettent de faire le suivi des progrès réalisés aux niveaux national et local** et de coopérer avec des organisations mondiales et régionales afin de produire régulièrement un rapport national sur l'état de l'assainissement en Afrique, dont le premier doit être publié d'ici la mi-2010
7. **Reconnaitre les aspects du genre qui touchent à l'assainissement et l'hygiène,** y compris l'implication des femmes dans les questions qui s'y rapportent, de façon à ce que **la politique, les stratégies et les pratiques dégagent une approche à l'assainissement et hygiène qui soit sensible au genre;**
8. **Renforcer** la capacité de mise en œuvre des projets d'assainissement et d'hygiène et appuyer le partage de connaissances
9. **Appuyer** le leadership d'AMCOW dans la suivi et la mise en œuvre de la déclaration d'eThekwini et préparer un rapport intérimaire d'ici 2010, lorsque AMCOW accueillera provisoirement un événement de suivi d'AfricaSan;
10. **Porter à l'attention de l'Union Africaine les messages, résultats et engagements pris par AfricaSan 2008,** lors du Sommet présidentiel de 2008 pour rehausser le profil de l'assainissement et de l'hygiène sur le continent.

Par ailleurs nous en appelons

- *Aux Banques de Développement, bailleurs de fonds et au secteur privé* d'augmenter leur appui à nos efforts et de fournir une assistance technique et financière pour la promotion de l'assainissement et l'hygiène et améliorer la coordination de l'aide au développement en Afrique;
- *A l'Union Africaine (UA)*, de soutenir AfricaSan 2008 et les processus qui en découlent, reconnaître cette Déclaration, et assumer le leadership et un soutien pratique à la mise en œuvre des engagements;
- *Aux autres acteurs nationaux et régionaux* de saisir les opportunités offertes par l'Année internationale de l'Assainissement de 2008 pour développer à grande échelle les expériences en matière d'assainissement et d'hygiène.

En guise de reconnaissance du contenu de ce document, nous rendons publique cette déclaration en date du 20 février 2008:

A ajouter les noms des Ministres and Chefs de délégation

A ajouter la liste des observateurs

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2008

Key Issues for the African Union summit on water and sanitation

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1004>

Downloaded from African Union Common Repository